



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23015960

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

23 JAN. 2023

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0697832153**

Nom

(en entier) :

(en abrégé) :

Walon du tourisme du Brabant wallon

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Place du Brabant wallon 1, 1300 Wavre**

Objet de l'acte : MODIFICATION

Extrait du PV de l'AG ordinaire du 17 juin 2022

2. Admission et Démission membres

- Assemblée générale :

Au niveau des communes :

- *Rebecq : Démission de Patricia Venturelli - Admission de Patrick Ophals (Echevin PS)
- *Tubize : Démission de Maité Saint-Guilain - Admission de Sandra Dumonceau (Echevine Ecolo)
- *Villers-la-Ville : Démission de Delphone Haulotte
- *Ramillies : Admission de Stéphane Mathieu (Conseil communal Ecolo)

Au niveau des SI/OT :

- *Genappe : Suppression du SI
- *Rixensart : Démission de Michelle Nanbru - Admission de Anne Doyen
- *Ittre : Admission de Sophie Peeterbroeck

Au niveau des Opérateurs privés :

- *Mémorial Waterloo 1815 : Démission de Fabrice Lekim - Admission de Thibault Danthine
- *Fédération Horeca Wallonie : Admission d'Emmanuel Didion (en suppléant)
- *Admission du 38

Au niveau des membres de droit :

- *CGT : Démission de Daniel Danloy - Admission de Serge Cravatte

Approuvé à l'unanimité

- Conseil d'Administration :

Au niveau des communes :

- *Démission de Madame Maité Saint-Guilain, de la commune de Tubize
- *Admission de Monsieur Christian Fayt, de la commune d'Ittre

Au niveau des SI/OT :

- *Démission de Madame Michelle Nanbrun représentante du SI de Rixensart
- *Admission de Monsieur Jean-Louis Watrice, représentant du SI La Hulpe

Approuvé à l'unanimité

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).